

" Déclin inexorable de l'activité courrier", " nécessité de se réinventer", "conquérir de nouveaux marchés"... tels sont les leit-motifs de nos dirigeants, pour faire accepter aux factrices et facteurs comme aux usager-e-s, les mutations du métier qui l'éloignent un peu plus chaque jour de ses missions de service public. **Tout cela dans l'optique de dégager plus de profits afin pour le Groupe La Poste, de pouvoir se développer à l'international.**

Et le futur tour de passe-passe au capital du Groupe, avec à la clé **l'échange des parts de la CNP contre une montée majoritaire au capital de La Poste pour la Caisse des Dépôts (CDC), ne fait que le confirmer.** Cette opération n'a d'autre finalité que d'augmenter les fonds propres de la Poste pour qu'elle puisse acheter des entreprises de colis à l'étranger. Mais comme cela ne suffira pas, **ce sont à de nouvelles réductions de coûts (le personnel) qu'il faut s'attendre.** Accentuation de la bancarisation et de la financiarisation de La Poste, accélération des fermetures de bureaux comme des suppressions d'emplois, et surtout à terme, possibilité d'ouverture du capital aux intérêts privés. **Sud l'avait dit dès la transformation en SA en 2010 : c'est le début d'un processus de privatisation, lente mais certaine...** Demain, l'État ne sera plus majoritaire au capital, et après-demain ?...

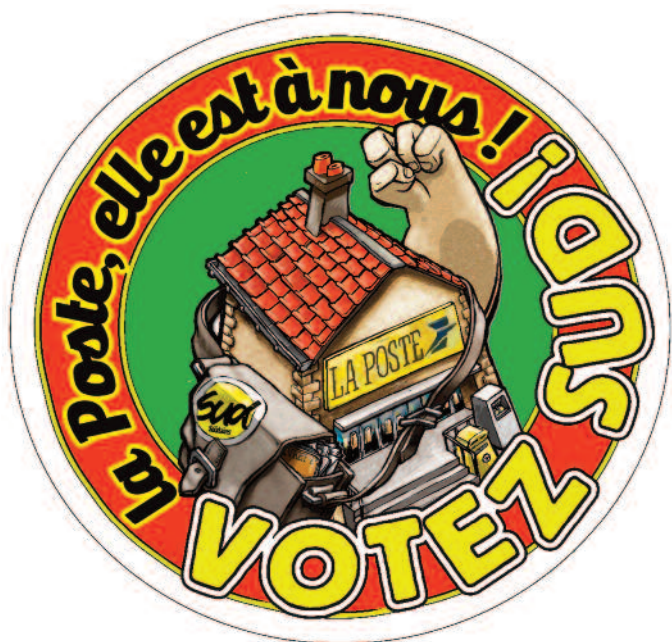
D'ailleurs à la distri, nos patrons n'avaient pas attendu cela pour aller dans cette voie libérale et commencer à tout déréguler, à commencer par détruire notre métier et ses fondamentaux. L'accord distri de 2017, a certes bien permis des recrutements (en nombre d'ailleurs largement insuffisant), des promotions et des primes, mais à quel prix ? Généralisation de la pause méridienne et des îlots ou tournées-sacoques, aggravation des conditions de travail... **18 mois après, on voit le résultat sur le terrain, un résultat que Sud avait dénoncé dès le départ, en s'opposant par tous les moyens à cet accord qui ne pouvait être que destructeur.** Quand aux signataires de l'accord, ils peuvent fanfaronner sur les soi-disant acquis, mais ils ne dupent en réalité personne.

**Du 3 au 6 décembre auront lieu les élections professionnelles à La Poste.** Pas

question pour nous de vous promettre la lune et des lendemains qui chantent. Par contre, nous pouvons modestement dire que, **aussi bien sur la privatisation que sur l'accord distri, nous étions dans le vrai. Seulement, comme il ne sert pas à grand chose d'avoir raison tous seuls, nous vous invitons non seulement à voter pour nous, mais aussi à nous rejoindre.** Il est en effet urgent de renforcer le syndicalisme que nous défendons, un syndicalisme de lutte sans compromission.

## Sommaire

- ★ **Edito (p.1)**
- ★ **Géoroute, instrument de productivité massif (p.2 & 3)**
- ★ **Chaleur: la santé des agents se prend une veste (p.3 & 4)**
- ★ **92, Vic-Fezensac: l'été des luttes (p.4)**



# Géoroute, instrument de productivité massif

Depuis plusieurs années la poste a abandonné les accompagnements sur le terrain pour s'en remettre à des outils informatiques toujours plus précis, d'après elle, afin de quantifier la charge de travail des facteurs et factrices. La Poste, dans l'idée de dégraisser sa masse salariale et gratter partout où elle peut sur les positions de travail, abuse d'outils informatiques pour y parvenir (Method pour les tournées, CA-TEDI pour les Imprimés Publicitaires, V10 au Réseau...).

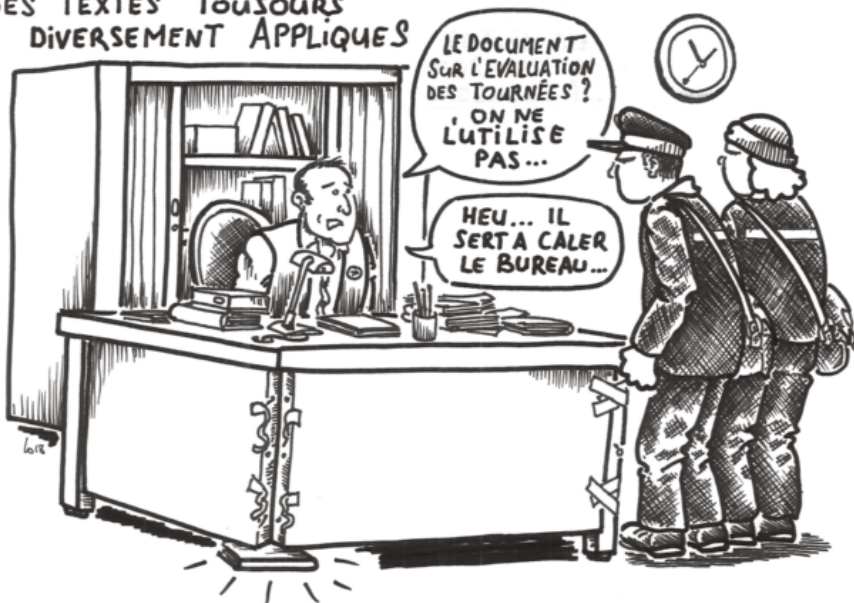
**niment le nombre de tournées nécessaires pour desservir un territoire donné... On obtient ainsi une évaluation précise de la durée de la tournée. S'appuyant sur cette évaluation, les outils d'optimisation de GeoRoute maximisent le temps productif de livraison de chaque tournée...»** Optimisation, productivité, réduction de tournées... Voilà ce qui a poussé la Poste à s'offrir Géoroute ! Au passage la poste belge utilise cet outil

CHSCT pour l'analyser et leur verdict laisse pantois : « **Des informations fragiles ou incomplètes, ainsi que des valeurs utilisées contestables qui aboutissent à un décalage en temps, du travail modelé par Géoroute et celui du terrain... »**

## Opacité quand tu nous tient

Autre problème et pas des moindres, Géoroute calcule la charge de travail des agents avec des données sources non-connues par ses utilisateurs ! Les organisateurs sont capables de clamer que la distribution d'un recommandé est valorisée à 1 min 30, mais incapables de nous expliquer pourquoi 1 min 30 ! **Et lorsque des tribunaux condamnent la Poste à transmettre les documents sources qui justifient les normes et cadences intégrées à Géoroute** comme c'est le cas dans plusieurs départements sur le territoire (Savoie, Haute-Marne, Hauts-de-Seine, Normandie, Seine-et-Marne...), La Poste explique qu'elle est dans l'impossibilité de le faire, **car ces documents datant des années 90 n'existent plus, qu'ils ont été perdus dans le déménagement du siège**, qu'ils ont juste les résultats...

DES TEXTES TOUJOURS DIVERSEMMENT APPLIQUÉS



## Les tournées passées à la moulinette

Aujourd'hui, c'est Géoroute qui passe à la moulinette les tournées. Bien sur, La Poste vante la précision chirurgicale de cet outil et laisse même entendre aux agents, comble de l'ironie, qu'ils seront peut-être gagnants par rapport aux anciens outils informatiques, car tout sera pris en compte... **Evidemment, la vérité est ailleurs.** Il suffit de relire la plaquette publicitaire de la société canadienne Giro qui monnaye Géoroute aux différentes postes internationales afin de comprendre l'intérêt de cet achat par la Poste : « GeoRoute offre de puissants outils d'optimisation qui mi-

depuis 15 ans. Résultat, des tournées supprimées en cascade. Ce qui ne l'a pas empêchée de prendre un bouillon monumental en bourse.

## Problèmes capillaires pour les organisateurs

Sur le terrain, les organisateurs s'arrachent les cheveux avec un outil loin d'être aussi précis que sa publicité le laisse entendre (des PDI qui disparaissent, des voies inexistantes, des itinéraires qui intègrent des sens interdits...) et les facteurs et factrices trinquent. Vu l'importance de l'outil sur l'avenir du métier de facteur, plusieurs cabinets d'expertise ont été désignés par des

## La preuve par la bourde

**Nous avons appris, à la faveur d'une bourde de la DSCC 76, qu'une mise à jour avait eu lieu cet été.** Cette direction n'a en effet pas tenu compte de la consigne de stopper les calculs de tournées. Une consigne donnée pour cause de bug informatique lors d'une mise à jour, qui a entraîné des résultats complètement fantaisistes (en tout cas encore plus que d'habitude!). Seulement, comment mettre à jour un outil si on a pas un minimum la main dessus ? Tout ne serait qu'af-

faire de lignes de codes informatiques ? Si La Poste est capable de modifier un outil, elle doit être capable de fournir ses méthodes de calcul. Nos vies valent plus que des suites de chiffres !

## Saint Accord distri, priez pour nous

Rassurons-nous, La Poste laisse entendre qu'elle va s'améliorer pour être au plus près du terrain, que c'est même une nécessité de réviser les normes et cadences (Notamment pour son plan stratégique 2020 afin soi-disant d'intégrer le temps pour les nouveaux services que Géoroute ne prend pas en compte). **Elle s'en remet au sacro-saint accord distri signé par ses partenaires privilégiés CFDT/ FO/ CFTC /CGC le 7 février 2017 qui précise qu'un chantier doit s'ouvrir sur le sujet**

**avec les signataires, voilà donc une nouvelle rassurante ! Sauf que, pas de nouvelles depuis... Alors que le chantier aurait dû s'achever en septembre 2017.** Les signataires étant surement trop occupés à écrire leurs odes mensuelles à cet accord, qu'ils en ont oublié de faire respecter son application...

## Calcul au doigt mouillé

**En attendant, la poste applique des normes et cadences entraînant un décalage important entre le travail prescrit et le travail réel.** Le calcul des tournées au doigt mouillé est synonyme de dégradation des conditions de travail, d'une charge de boulot intenable sans prendre des risques routiers, sans gratter sur sa pause ou sans courir. **La Poste doit mettre fin à cette mascarade !**

**SUD PTT demande l'arrêt de l'utilisation de Géoroute et une transparence complète sur le calcul de la charge de travail des facteurs et factrices ! Les emplois volés par Géoroute doivent être rendus !**

*PS : Si ton responsable te dit que tu n'as pas le rythme, la cadence, que tu perds du temps en tournée... La réponse à lui apporter est simple, c'est de te fournir les éléments qui lui permettent d'affirmer cela et comment il en est arrivé à ces conclusions (En attendant que se termine le grand blanc de ton responsable et qu'il sorte de son état léthargique, tu peux utiliser ce temps à écrire sur le cahier CHSCT de ton site pour prévenir que suite aux remarques de ton responsable, tu souhaiterais connaître le rythme demandé et comment celui-ci est calculé ...).*

# Chaleur : la santé des agents se prend une veste

Cet été, des arrêtés préfectoraux, des alertes nationales diffusées par tous les médias possibles nous informaient d'une période d'intense chaleur. Et en effet, **les températures ont été caniculaires, avec des températures dépassant les 35°C, parfois même les 40°C !** Autant dire que les conditions de travail, déjà difficiles à la distri, sont vite devenues infernales.

## Ventilos et bouteilles d'eau

**Pour autant La Poste s'est contentée de faire circuler un message auprès des DE, leur rappelant qu'on était en canicule...** Non ! Vraiment ? Pour ce genre de scoop, un simple thermomètre suffisait !

**Pour être tout à fait exact, il y a bien eu quelques mesures :** des bouteilles d'eau distribuées, mais souvent en quantité insuffisante, des ventilos... ventilés au petit bonheur la chance... Il y a même eu des

refus de fournir des brumisateurs, au prétexte que ces derniers risquaient d'exploser dans les bagnoles (au passage, il y a un moyen de prévention simple pour éviter que des véhicules se transforment en fournaise : la clim !).



## Sauna obligatoire !

**Pire, le pôle Santé Sécurité et conditions de Travail a obligé les agents en CDD à porter le gilet jaune 100% polyester (et 100% sauna !),** malgré les alertes de *Sud* et de la CGT, au niveau local comme national. Pourtant ça ne coûtait pas un euro ! Il suffisait juste d'être un minimum humain vis-à-vis du personnel en CDD ! Une véritable honte pour une boîte comme La Poste. L'Inspection du travail est intervenue sur le site de Talence (33). **Le constat de l'inspectrice est sans appel :** défaut d'affichage des mesures de prévention des risques, aucune sensibilisation des personnels quant aux risques, aux précautions à prendre, aux gestes de 1<sup>er</sup> secours. **le tout dans un local où la température frôlait les 29°C (à 9h30, avec une température extérieure de 25°C).** Et bien sûr, l'obligation pour les CDD de porter le fameux gilet, **ce dernier étant qualifié de dangereux, puisqu'il augmente l'effet de la chaleur.**

## Staby... pas stables

**Toujours en Gironde, deux accidents de staby se sont produits à cause de des températures caniculaires.** Ces engins ont en effet une fâcheuse tendance à se bloquer en roulant, ce qui est évidemment source d'accidents. Le problème est en fait connu, mais la

boîte a seulement « oublié » de le faire savoir !

## De la prévention !

A chaque épisode caniculaire, La Poste fait semblant d'être prise au dépourvu. Pourtant ces derniers sont de plus en plus fréquents. **Il est plus que temps de mettre en**

**place des mesures préventives.** C'est dès aujourd'hui qu'il faut penser à des organisations de travail adaptées, avec des prises de services anticipées, une charge de travail moins lourde. De la même manière, un plan d'équipement des locaux (isolation, climatisation...) doit immédiatement être lancé. **Notre santé vaut plus que les bénéfices de La Poste !**



## 92: 6 mois de grève sans trêve

Démarrée le 26 mars, après l'annonce du licenciement de Gaël Quirante, la grève des postier·e·s du 92 en est à son 6<sup>e</sup> mois. La Poste, qui est depuis le début totalement sourde aux revendications des grévistes (contre la casse du métier de facteur, les réorganisations...) comptait sur la traditionnelle trêve estivale pour s'en tirer à bon compte. Elle en est pour ses frais ! Les collègues tiennent bon, et continuent leurs actions, comme par exemple devant le siège de la CNP le 12 septembre. Plutôt que d'ouvrir des négociations, comme le demandent *Sud* Poste 92 et la fédération *Sud* PTT, la DSCC 92 préfère la répression, policière et judiciaire. **Seulement La Poste est, une nouvelle fois, déboutée de sa demande visant à interdire l'accès de ses locaux à Gaël.** Elle avait déjà perdu en avril, et a fait appel. Comme si cela ne suffisait pas, elle a assigné Gaël en référé, avant même l'appel ! **L'ordonnance du TGI de Nanterre est donc une nouvelle baffes pour La Poste sur le terrain juridique.** De quoi donner encore plus la gnaque aux collègues, qui peuvent déjà compter sur leur capacité d'initiative et d'organisation, leur imagination et sur la solidarité militante et financière, non seulement dans *Sud* PTT, mais bien au-delà. Il est grand temps que La Poste rompe avec son attitude autiste, et commence à se mettre à table pour négocier.

Vous pouvez contribuer à la **caisse de grève en ligne** (<https://www.lepotcommun.fr/pot/kgmfkl66>), et aussi commander le **calendrier de la lutte** ([sud-poste-92@wanadoo.fr](mailto:sud-poste-92@wanadoo.fr)).

## Vic...toire !

33 jours de grève, du 28 mai au 29 juin, pour 12 factrices et facteurs de Vic-Fezensac (Gers). **33 jours de grève et au bout... La victoire.** La direction voulait taper fort, avec la suppression de 1,7 positions de travail, et la mise en place de la pause méridienne pour tous les agents en prime. A la base de cette réorganisation, les inévitables diags pipeautés, qui sous-estiment la charge de travail. **Mais les collègues ont décidé de ne pas se laisser faire.** Ils ont commencé par déposer des requêtes individuelles, auxquelles la direction n'a opposé que le mépris. Au bout du processus de "dialogue social", toujours aucune réponse aux revendications. *Sud* dépose alors, après un vote du personnel, un préavis de grève illimité. La CGT et l'UNSA rejoignent le mouvement au 1<sup>er</sup> jour de grève. Dès le 1<sup>er</sup> jour également les élus locaux apportent leur soutien. **La Poste, égale à elle-même, n'a pas hésité à faire venir des cadres de Toulouse pour casser la grève, et dans le sens inverse a tenté de délocaliser le Comité technique... à Toulouse** (sans succès puisque ce dernier a été bloqué et reporté). **Il en fallait plus pour briser la combativité des agents**, qui ont multiplié les diffusions de tracts, par milliers, en direction des usager·e·s, qui se sont installé·e·s en centre ville pour tenir des stands, des pique-niques, qui ont même donné des gâteaux à la population sur le marché, ce qui a permis d'alimenter la caisse de grève. **Résultat, la méridienne n'est plus imposée**, et les agents qui avaient choisi de ne pas faire grève, s'ils passent en méridienne, gagnent tout de même des samedis de repos. **3 emplois sont injectés**, soit au final un emploi supplémentaire, au lieu des 1,7 qui devaient être supprimés. **Une augmentation aussi des semaines fortes, et une diminution des semaines dites "faibles",** donc des jours de sécable. **Comme quoi la lutte et la détermination, même quand on est pas nombreux/ses, ça paie !**